

Les moments-clefs de la vie personnelle et familiale

Kristell LEDUC, Anne VILLERET*

L'objectif de cet article est de décrire les moments-clefs de la vie personnelle et familiale et de les comparer suivant les différentes générations masculines et féminines interviewées : des individus nés avant 1930¹ aux individus nés après 1970². Il s'agira, dans un premier temps, d'analyser les changements de l'âge moyen à la sortie des études. Dans un deuxième temps, l'évolution de l'âge moyen du départ du domicile parental et la durée moyenne entre la fin des études et ce départ seront étudiées. L'âge moyen au premier mariage sera observé, dans un troisième temps, avec, en particulier, l'analyse des individus s'étant mariés pour la première fois après avoir quitté le domicile parental et celle de la durée moyenne entre ces deux événements. Enfin, l'évolution de l'âge moyen à l'arrivée du premier enfant et le moment de son arrivée par rapport au premier mariage seront examinés.

L'âge moyen de fin d'études pour les femmes augmente mais reste inférieur à celui des hommes

Toutes générations confondues, l'âge moyen de sortie des études des résidents est de 18,4 ans. Les femmes déclarent avoir obtenu leur plus haut niveau d'études aux environs de 17,7 ans en moyenne et les hommes vers 19,2 ans.

Si, en moyenne, les femmes terminent leurs études plus tôt que les hommes, au fil des générations, ce sont elles qui enregistrent la plus grande progression (cf. graphique)³. En effet, les femmes nées avant 1930 finissaient en moyenne leurs études à 15,8 ans (contre 17,6 ans pour les hommes), tandis que les femmes nées après 1970 les ont achevées en moyenne vers 19,5 ans (contre 19,7 ans pour les hommes), soit une progression de 3,7 ans sur dix générations (et de 2,1 ans pour les hommes).

Les résidents quittent de plus en plus tôt le foyer familial

Les résidents au Luxembourg quittent de plus en plus tôt le domicile parental. En moyenne, les individus nés avant 1930 ont quitté le domicile parental à 24,5 ans⁴ tandis que ceux nés après 1970 l'ont quitté à 21,7 ans⁵.

Ce constat est l'opposé de ce que nous aurions pu penser étant donné l'accroissement de l'âge à la sortie des études. En effet, il aurait été probable que, du fait de l'allongement des études, et donc de l'âge moyen de sortie des études, les individus quittent plus tard le foyer familial, d'autant que

nous avons pu constater que plus de 80% des individus de chaque génération quittent le domicile de leurs parents après avoir fini leurs études. Cependant, cette proportion enregistre une tendance à la baisse au fil des générations, car si près de 97% des femmes nées avant 1930 quittaient le domicile parental après avoir fini leurs études, ce pourcentage descend à environ 80% parmi celles nées après 1970. Pour les hommes des mêmes générations, cette baisse est moins importante puisque 90% environ de ceux nés avant 1930 ont quitté le domicile parental après avoir fini leurs études pour 81% de ceux nés après 1970.

Pour les individus partis du domicile parental après avoir fini leurs études, la durée moyenne entre la fin des études et le départ du domicile des parents s'est réduite de 5,4 ans sur les générations observées. Ainsi, pour les individus nés avant 1930, elle était de 8,9 ans alors qu'elle est tombée à 3,5 ans pour la génération née après 1970. Précisons que si environ 17% des individus nés avant 1930 partaient du domicile parental au plus tard deux ans après la fin de leurs études, chez les individus nés après 1970 ce chiffre dépasse 44%.

L'âge moyen au premier mariage n'est pas plus élevé pour les jeunes générations que pour les plus anciennes

L'âge moyen au premier mariage évolue en deux temps au fil des générations. Alors qu'une baisse de cet âge est enregistrée entre la génération des individus nés avant 1930 et celle des individus nés en 1945-49, cet âge remonte ensuite jusqu'à la génération des individus nés en 1965-69⁶.

¹ Nous parlons ici des individus nés avant le 1er janvier 1930.

² Nous parlons ici des individus nés à partir du 1er janvier 1970.

³ Les courbes de tendance linéaires, ajoutées pour les deux séries d'âges, permettent de montrer graphiquement une pente positive (donc une progression) plus importante pour les femmes sur les 10 générations.

⁴ Cet âge moyen est de 24,8 ans pour les hommes et de 24,3 ans pour les femmes.

⁵ Cet âge moyen est de 22,2 ans pour les hommes et de 21,2 ans pour les femmes.

⁶ Dans la suite de l'analyse, la génération née après 1970 n'est pas prise en compte. Composée d'individus âgés, au plus, de 35 ans, elle est susceptible d'introduire un biais dans les calculs des âges moyens au 1er mariage et au 1er enfant. En effet, seulement 34% des individus de cette génération se sont déjà mariés alors que ce pourcentage excède les 75% dans toutes les autres générations. De même, alors que pour les autres générations, entre 68 et 89% des individus ont déjà eu au moins un enfant, ils ne sont que 28% dans ce cas parmi la génération de ceux nés après 1970.

* CEPS/INSTEAD

Les hommes de plus de 74 ans - génération 'avant 1930' - se mariaient en moyenne à 27,6 ans (contre 25,1 ans pour les femmes), tandis que pour ceux nés en 1945-49 cet âge baisse à 25,7 ans (23,1 ans pour les femmes) pour remonter par la suite à 28,1 ans pour les hommes de la génération 1965-69 (25,2 ans pour les femmes).

La hausse de cet âge pour les générations les plus jeunes pourrait peut-être s'expliquer par deux raisons principales. Tout d'abord, l'âge moyen de fin d'études a augmenté. Les hommes et les femmes terminant plus tard leurs études, ils peuvent décider de se marier une fois installés dans la vie active, événement qui arrive donc plus tard que pour les générations les plus anciennes. Ensuite, l'union libre s'est popularisée, permettant aux individus d'attendre vraisemblablement plus longtemps avant de s'engager, puisque cette forme d'union peut jouer le rôle de test au mariage. Or, pour les générations les plus âgées, ces formes d'unions étaient moins, voire pas du tout, envisageables, ce qui expliquerait donc, en partie, la raison de la hausse de l'âge moyen au premier mariage.

L'examen de la proportion d'individus s'étant mariés pour la première fois après avoir quitté le domicile parental montre que, pour toutes les générations, près de 9 individus mariés sur 10 ont formé leur première union après avoir quitté le foyer familial. Pour cette population, la durée moyenne entre le départ du domicile parental et le 1er mariage s'élève à 3,5 ans. La particularité est que, malgré une légère baisse pour les premières générations, cette durée ne cesse de s'élever par la suite. Ainsi, pour les femmes, le temps moyen entre ces deux événements était de 2,7 ans pour celles nées avant 1930 et de 4,2 ans pour celles nées en 1965-69.

Enfin, si, pour la génération née avant 1930, environ un mariage sur deux avait lieu l'année du départ du foyer familial, cela ne concerne plus qu'un peu moins d'un mariage sur quatre pour la génération née en 1965-69. Cette chute concerne tant les hommes que les femmes. Les hommes étaient 40%⁷ à se marier durant l'année où ils quittaient le domicile parental dans la génération née avant 1930, et ne sont plus que 23% dans ce cas pour la génération 1965-69 ; chez les femmes, ces chiffres sont respectivement de 54% et 25%.

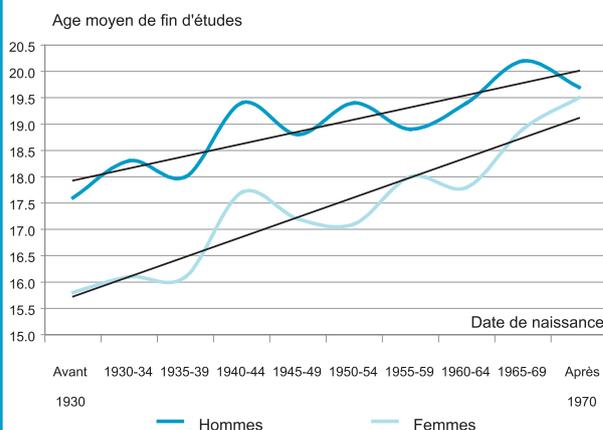
L'âge moyen au premier enfant pour les dernières générations atteint le même niveau que celui des premières générations.

Tant chez les hommes que chez les femmes, aucune différence n'est constatée entre la première et la dernière génération en ce qui concerne l'âge moyen au premier enfant. En moyenne, les femmes ont leur premier enfant vers 26 ans et les hommes, vers 29 ans.

Une étude plus détaillée de chacune de ces neuf générations permet de mettre en évidence que, pour les femmes, l'âge moyen à la première maternité a d'abord baissé pour les quatre premières générations⁸ (passant de 26,4 ans à 24,2 ans), pour remonter ensuite à nouveau à l'âge de 26,2 ans pour la dernière génération. Aucune tendance bien définie n'apparaît pour les hommes, cet âge variant légèrement à la hausse ou à la baisse de génération en génération.

Une des explications du recul puis de l'avancement de l'âge moyen à la première maternité des femmes, alors que l'âge au 1er mariage recule faiblement, serait que les plus jeunes générations ont davantage tendance à avoir leur 1er enfant avant le mariage (durant l'union libre par exemple). Un examen plus précis de la population indique en effet, qu'au sein de chaque génération, la proportion de femmes ayant eu leur premier enfant avant leur premier mariage a augmenté même si elle reste faible : elle était de 5,5% parmi les femmes nées avant 1930 contre 8,5% parmi celles nées en 1965-69. Quant à la proportion de femmes ayant eu un enfant l'année de leur mariage, elle a presque doublé : quasiment deux femmes sur dix nées en 1965-69 sont dans ce cas, contre seulement un peu plus d'une femme sur dix nées avant 1930.

Evolution de l'âge moyen auquel le plus haut niveau d'études a été atteint - Chiffres 2003 pour diverses générations d'hommes et de femmes résidant au Luxembourg



Source : PSELL-3/2003, CEPS/INSTEAD, STATEC
 Champ : Individus de 16 ans ou plus en 2003 ayant fini leurs études (nombre d'hommes répondant = 3324, nombre de femmes répondant = 3424)

⁷ Les populations de référence ici sont toujours les hommes et les femmes qui se sont mariés après avoir quitté le domicile parental.

⁸ Nous parlons ici des quatre générations d'individus nés avant 1930 jusqu'aux individus nés entre 1940 et 1944.

La source de données : Le PSELL-3 (*Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg*) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 sera réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique *EU-SILC* de l'Union Européenne (*European Union - Statistics on Income and Living Conditions*) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres. Plus d'infos : www.ceps.lu/vivre.